1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

Identifiant du produit :	Quarzo
Nom commercial :	Quartz pour sablage, Quartz pour filtration, Quartz
Utilisations pertinentes identifiées de la substance :	Construction, traitement des matériaux, filtration
Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :	GRANULATI ZANDOBBIO SpA 24060 Zandobbio (BG) - Italie Via Selva, 29 info@granulati.it
Numéro de téléphone d'urgence :	+39 02 66101029 Centre antipoison Hôpital Niguarda

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée, inhalation), Cat. 2, H373
Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).
Pour le texte intégral des phrases mentionnées dans cette section, voir la section 16.

Éléments d'étiquette :



Mot signal :
Avertissement
Mentions de danger :
H373 : Peut provoquer des lésions des organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation.
Mises en garde :
P260d : Ne pas respirer les poussières. P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

Autres dangers :

Selon les manipulations et l'utilisation (broyage, séchage, etc.), la formation de silice cristalline respirable véhiculée par l'air est possible.
L'inhalation prolongée et/ou massive de silice cristalline respirable peut provoquer une silicose.
Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et la difficulté à respirer. En cas d'exposition occasionnelle à la silice cristalline respirable, des mesures de protection contre les poussières et de surveillance doivent être mises en place.

3. Composition/informations sur les ingrédients

Substance: Silice, SiO_2 >99% N° CAS 14808-60-7 , N° CE 238-878-4
Il n'y a pas d'impuretés en concentration suffisante pour être considérées comme nocives.

4. mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours :

Inhalation:
En cas d'inhalation accidentelle de poussières ou de fumées provenant d'une surchauffe ou d'une combustion, se mettre à l'air frais. Consulter un médecin en cas de gravité.

	Contact cutané : Par précaution, lavez à l'eau et au savon. Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin . Contact visuel : Rincez abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un spécialiste. Ingestion: Rincez-vous la bouche à l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau.
Symptômes et effets les plus importants , à la fois aigus et différés :	Le produit ne contient aucune substance connue pour être dangereuse pour La santé, dans des concentrations dont il faut tenir compte.
Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire :	Aucun connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :	Aucune précaution particulière n'est nécessaire, toutes les méthodes d'extinction conviennent.
Risques particuliers liés à la substance ou au mélange :	Le produit lui-même ne brûle pas.
Recommandations aux pompiers :	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

6. Mesures de libération accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :	Évitez la formation de poussière. Ne respirez pas les vapeurs/poussières. Évacuer le personnel vers des zones sûres .
Précautions environnementales :	Ne pas jeter dans les eaux de surface ni dans le réseau d'égouts sanitaires.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :	Ramasser mécaniquement et collecter dans un conteneur approprié pour l'élimination .
Référence à d'autres sections :	Voir les chapitres 8 et 13.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Prévoir une ventilation par aspiration adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :	Conserver à température ambiante dans l'emballage d'origine. Conserver dans un endroit sec. Sur les postes de travail fixes, prévoir une ventilation locale si le produit est utilisé afin de garantir la dispersion des poussières.
Utilisations finales spécifiques :	Aucune information disponible.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle :	Fraction de poussière respirable : Limite d'exposition admissible (TLV) : 0,025 mg/m³ (ACGIH) .
Contrôles d'exposition :	Contrôles de l'exposition professionnelle : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et En fin de journée de travail. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. équipement de protection individuelle Protection respiratoire : Ne pas respirer les poussières ni les brouillards de pulvérisation. En cas de formation de poussière, porter un masque anti-poussière. Protection des mains : Aucune mesure particulière n'est requise. Protection oculaire : Éviter tout contact avec les yeux. En cas de formation de poussière, porter un équipement de protection adéquat. lunettes. Protection de la peau et du corps : Aucune mesure particulière n'est requise. Risques thermiques : Aucune mesure particulière n'est requise. Contrôles de l'exposition environnementale : Aucune mesure particulière n'est requise.

9. propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :	État d'agrégation : solide Forme commerciale : poudre, grains Couleurs : blanc, rose, vert, bleu Odeur : aucune Solubilité dans l'eau : pratiquement insoluble Densité : 2650 kg/ m^3 Masse volumique apparente : 1500 kg/ m^3
Autres informations :	Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	À haute température, le $SiO2_{peut}$ former de la cristobalite.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucun danger particulier à signaler.
Conditions à éviter :	Aucune information disponible.
Matériaux incompatibles :	Aucune information disponible.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun en utilisation normale.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques :	Toxicité aiguë : aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même. DL50 orale chez le rat = 500 mg/kg (IUCLID). Corrosion/irritation cutanée : aucune. Lésions oculaires graves/irritation oculaire : peut irriter les yeux. Sensibilisation respiratoire/cutanée : aucune. Cancérogénicité : aucune donnée disponible. Mutagénicité des cellules germinales : aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction : aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Ce produit contient du quartz respirable comme impureté, classé STOT RE1 selon les critères du règlement (CE) n° 1272/2008. Une exposition prolongée et/ou massive à des poussières contenant de la silice cristalline respirable peut provoquer une silicose. Cette maladie est une fibrose pulmonaire nodulaire causée par l'inhalation et le dépôt de poussières minérales.
Expérience humaine : ce produit n'a aucun effet néfaste connu sur la santé humaine.

12. Informations écologiques

Toxicité:	Aucune donnée disponible.
Persistance et dégradabilité :	Peut être éliminé de l'eau par sédimentation.
Potentiel de bioaccumulation :	Ne se bioaccumule pas.
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.
Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :	Aucune donnée disponible.
Autres effets indésirables :	Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets :	Déchets provenant de résidus/produits non utilisés : Élimination conformément à la réglementation locale. Selon le Catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais à l'application. Numéro d'élimination des déchets EWC : 01 04 10. Emballages contaminés : Déposez les emballages rincés aux centres de recyclage locaux.

14. Informations sur les transports

Terrestre (RID/ADR)	Non réglementé.
Maritime (OMI)	Non réglementé.
Aérien (OACI/IATA)	Non réglementé.
Autres informations :	Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des transports.

15. Informations réglementaires

Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :	Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH/CLP), le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.
Évaluation de la sécurité chimique :	Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

16. Autres informations

Bibliographie: Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).
Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP).

	Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP). Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen. Règlement (UE) 878/2020 du Parlement européen. Décret législatif 81/2008 et smi
Clause de non-responsabilité:	Toutes les précautions sont prises lors de la production afin de garantir la conformité du produit aux mesures fournies et aux données publiées, mais comme il s'agit d'un produit naturel, vous pourriez constater une légère variation due aux variations des gisements naturels. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur nos connaissances concernant les données spécifiées ci-dessus. Cela ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. Il appartient à l'utilisateur de vérifier la pertinence et l'exhaustivité de ces informations au regard de l'usage prévu. Ce document annule et remplace toutes les éditions précédentes.